

Pourquoi développer l'éolien terrestre ?

Depuis de nombreuses années, la France est engagée dans un processus de transition énergétique qui s'appuie principalement sur le développement des énergies renouvelables. Il s'agit pour les pouvoirs publics d'atteindre un objectif de décarbonation de la production énergétique dans un contexte d'urgence climatique, mais également d'assurer l'indépendance énergétique du pays et la sécurité d'approvisionnement de la population. Ces objectifs sont consacrés par la loi à et déclinent sur le territoire. Avec à ce jour un parc éolien d'une puissance installée de 1331 MW, la région Nouvelle-Aquitaine se fixe pour objectif une puissance installée de 4500 MW à l'horizon 2030. Le dernier rapport de RTE, filiale d'EDF et gestionnaire du réseau de transport électrique nationale, publié en octobre 2021, présente différents scénarios sur le futur énergétique français à l'horizon 2050. Ce rapport indique que parmi tous les scénarios envisagés, la production d'électricité éolienne devra être multipliée à minima par 2,7 d'ici à 2050.

Comment fonctionne une éolienne ?

Les éoliennes fonctionnent à des vitesses de vent généralement comprises entre 10 et 90 km/h. Un système permet d'orienter la nacelle afin que le rotor soit toujours face au vent.

Les pales de l'éolienne captent la force du vent et font tourner un axe (le rotor). L'énergie mécanique ainsi créée est transformée en énergie électrique par un générateur situé à l'intérieur de l'éolienne, dans la nacelle. Cette électricité est ensuite convertie pour être injectée dans le réseau électrique. *Sources : ADULME*

Actualité du secteur éolien

Alors que le prix de l'énergie, notamment celui de l'électricité, atteint des niveaux historiquement élevés depuis l'épidémie de COVID et le contexte géopolitique actuel, la filière éolienne tire son épingle du jeu en générant d'énormes bénéfices à l'Etat. En effet, longtemps soutenue financièrement par l'Etat et par chaque consommateur, la filière éolienne est devenue petit à petit une énergie mature qui possède aujourd'hui un prix d'achat très largement inférieur au prix du marché. De fait, l'équation budgétaire de l'éolien terrestre s'est radicalement inversée : en 2020, l'Etat a versé près de 2 milliards d'euros à la filière, or d'après les délibérations de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) du 13 juillet 2022, l'éolien – terrestre et offshore – permet de reverser 10,44 milliards d'euros au budget de l'Etat sur 2022 et 2023.

Ce mécanisme de compensation permet notamment de financer une grande partie du bouclier tarifaire mis en place par l'Etat afin de limiter la flambée des prix du gaz et de l'électricité sur la facture des Français.

Sources : CRE, Valenco, L'Essor de l'Énergie

Qui sommes-nous ?

Valenco, fondée à Montpellier, étudie, construit et exploite des parcs éoliens et photovoltaïques depuis plus de 20 ans. Présent de la conception des projets à leur démantèlement, Valenco a mis en service et exploite à ce jour 176 éoliennes et 23 parcs solaires. Valenco a rejoint ENBW en 2019. Acteur majeur des énergies renouvelables en Allemagne et en Europe, ENBW est devenu à majorité par des acteurs publics avec comme principal actionnaire la région allemande du Bade-Wurtemberg et l'entreprise d'électricité allemande DEW, un syndicat intercommunal



Contact

Vous avez des questions sur le projet éolien ?
N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements :

Julien PAULIN - Chef de projet - Développement éolien - julienpaulin@groupevalenco.com

Valenco - 188 rue Maurice Papon - CS 57 295 - 34 164 Montpellier

VALLECO - Siège social : 188 rue Maurice Papon 34080 Montpellier - SAS au capital de 11 260 449 € - RCS MONTPELLIER 421 377 946
Impression - Digitals Impression - Hôtel de la coopération - 55 rue St Christophe - 34070 Montpellier
Impression sur papier recyclé par Digitals Impression - 100 % recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique



groupevalenco.com



Lettre d'Information n°1 • Octobre 2022

PROJET ÉOLIEN

Commune de Maisonnais-sur-Tardoire (87)

Madame, Monsieur,

Les sociétés Valenco et ELINA (présentations ci-contre) étudient actuellement la faisabilité d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Maisonnais-sur-Tardoire.

Une première analyse des contraintes a en effet permis de définir une zone d'implantation potentielle au Nord de la commune.

Afin d'approfondir la compatibilité d'un tel projet, des expertises environnementales et techniques devront être menées sur une durée de 12 à 18 mois par plusieurs bureaux d'études spécialisés. Ces études permettront d'établir les principaux enjeux écologiques et paysagers de l'environnement du projet ainsi que la sensibilité du site à l'éolien. Le cas échéant et à l'issue de l'ensemble des inventaires à réaliser durant une période d'un an, une réflexion pourra être conduite sur les dimensions potentielles de ce projet (nombre d'éoliennes, implantations précises et aménagements...).

Cette première lettre d'informations présente des éléments généraux concernant le projet. L'énergie éolienne et son rôle dans le contexte énergétique actuel.

Le déroulement des principales étapes d'un projet de parc éolien, qui s'étalent en moyenne sur une durée de 5 à 7 ans en France, vous est présenté en page 2 du document.

Je profite par ailleurs de ce bulletin pour vous informer que des membres de Valenco et de la société Elina seront présents en mairie de Maisonnais-sur-Tardoire et se tiendront à votre disposition pour échanger sur l'ensemble de ces sujets et les prémices de ce projet dans le cadre de permanences organisées :

- > Le 20/10/2022 de 17h à 19h
- > Le 21/10/2022 de 10h à 12h

Dans l'attente, n'hésitez pas à nous joindre directement pour toute autre question que vous pourriez avoir.
Vous souhaitant une agréable lecture.

Julien Paulin
Chef de projet – développement éolien



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Les grandes étapes du projet éolien

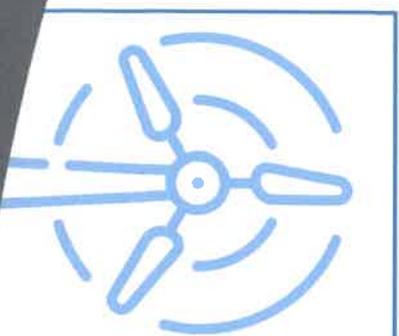


Présentation du projet

De nombreuses contraintes techniques et environnementales (arnée de l'air, radars, biodiversité, UNESCO, ...) limitent les zones potentielles au développement éolien. La sélection des zones d'études résulte alors d'une recherche d'espaces à priori propices à l'éolien et au sein desquels le niveau de contrainte est limité. A l'issue de cette analyse, Valenco a ainsi isolé plusieurs zones d'études pertinentes sur la commune (cf. carte ci-contre) afin d'envisager l'implantation future d'un parc éolien. La prochaine étape consiste à lancer une étude complète et approfondie de ces zones sur une année (expertises sur les volets milieu naturel, paysager et acoustique). Ces expertises, dont les rapports composent le dossier d'étude d'impact, feront l'objet d'une instruction sur plusieurs mois par les services de l'Etat avant d'être mises à la disposition du public dans le cadre de l'enquête publique.

Un projet en partenariat avec la SEM Elina

La SEM Elina est une société d'économie mixte (SEM) locale pour la production d'énergies renouvelables. Créée par les deux syndicats de la Creuse et de la Haute-Vienne, la philosophie de ce projet consiste dans la mutualisation de moyens pour des projets de productions d'énergies renouvelables de territoires en partenariat avec des acteurs locaux. Il s'agit de produire localement l'énergie consommée et d'en conserver les retombées sur le territoire. Le projet de Saint-Sornin-La-Marche s'inscrit dans cette dynamique, en effet la SEM Elina et Valenco collabore dans l'objectif de développer un projet éolien cohérent et s'insérant de façon harmonieuse et durable au sein du territoire.



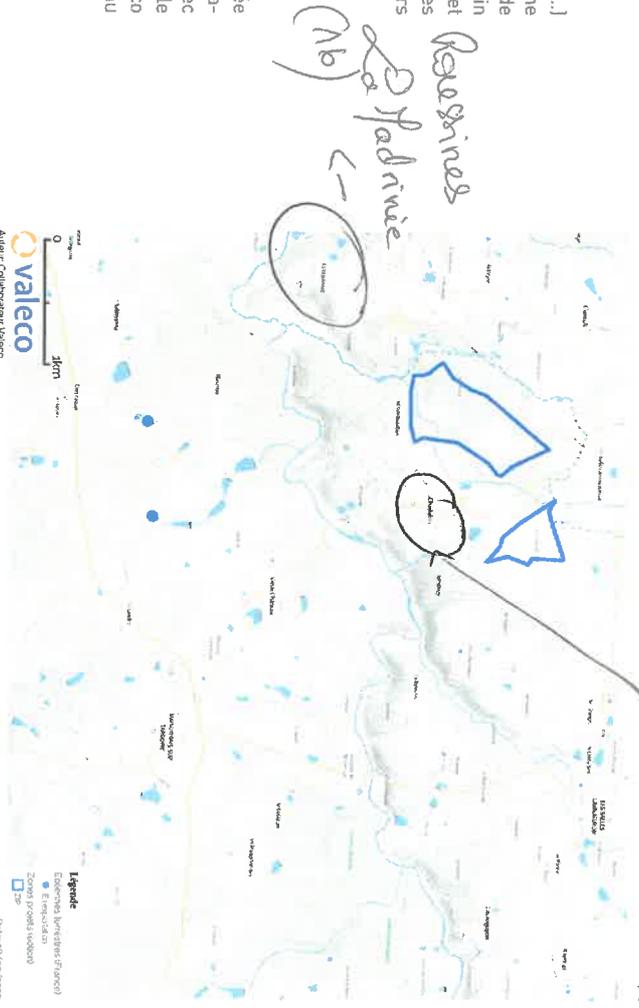
Quel recyclage pour les éoliennes ?

Aujourd'hui, la loi impose que 90% du poids d'une éolienne soit recyclé ou réutilisé*. Cet impératif est porté à 95% pour 2024 et la filière éolienne travaille sur un objectif de 100% de recyclabilité. Les pales d'éoliennes sont les éléments les plus difficiles à recycler à ce jour (résines composites identiques à celles utilisées pour les coques de bateaux), mais les innovations technologiques permettent d'envisager une recyclabilité future. A titre d'exemple, Siemens-Gamesa vient d'annoncer la commercialisation de sa <RecyclableBlade>, une pale 100% recyclable à destination des parcs éoliens offshore !

Arrêté du 22 Juin 2020

Localisation de la zone d'études

Projet éolien de Maisonnais-sur-Tardoir
Carte de localisation - Zone d'étude



Le projet en chiffres

- Installation potentielle de 3 à 4 éoliennes de 200m en bout de pale**
- 4 à 6 MW** Puissance unitaire des éoliennes
- 24 000 à 36 500 MWh** Production prévisionnelle annuelle
- 12 200 à 18 400 tonnes de CO2 évitées par an** dans l'atmosphère en comparaison d'une solution de production énergétique fossile*

* Le démantèlement est à la charge de l'éolien éolien. Il consiste à faire venir complet des éléments à partir des fondations en béton